

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 5 novembre 2018, le règlement no 2018-185 intitulé « Règlement relatif à la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 6 décembre 2018



Sylvie Tardif
Secrétaire-trésorière